



Session Chambre

Note forestière 2023

Mont de Marsan-27 Novembre 2023



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LANDES**

Note de synthèse de la commission Forêt du 20 Octobre 2023 à Mont de Marsan



-Introduction

-Le stockage du carbone en forêt/Présentation ACCLENA

-DFCI Bilan des Feux et Bilan des Conventions de mise à disposition des points d'eau agricoles

-DSF et Bilan sanitaire des feux de 2022

-Economie-Prix des bois

-Développement Programme UNIFORMOB

-Groupe de développement Cetef/GPF/ASL

-Dégâts de Gibier Rappel de vigilance

-Questions Diverses



Les conseillers forestiers

Trois conseillers forestiers de la Chambre d'agriculture des Landes (Sud Landes, Sud Adour et Cœur des Landes) deux conseillers du CRPF (Pays de Born, et Petites Landes) interviennent sur le terrain auprès des sylviculteurs landais.

Ils vous accompagnent dans toutes les démarches liées à la forêt, sur le plan technique, économique, sanitaire, fiscal et juridique.

Les conseillers interviennent aussi sur :

la mise en place d'essais sur les itinéraires sylvicoles (en collaboration avec le CRPF et le CPFA) et

l'adaptation des essences au changement climatique

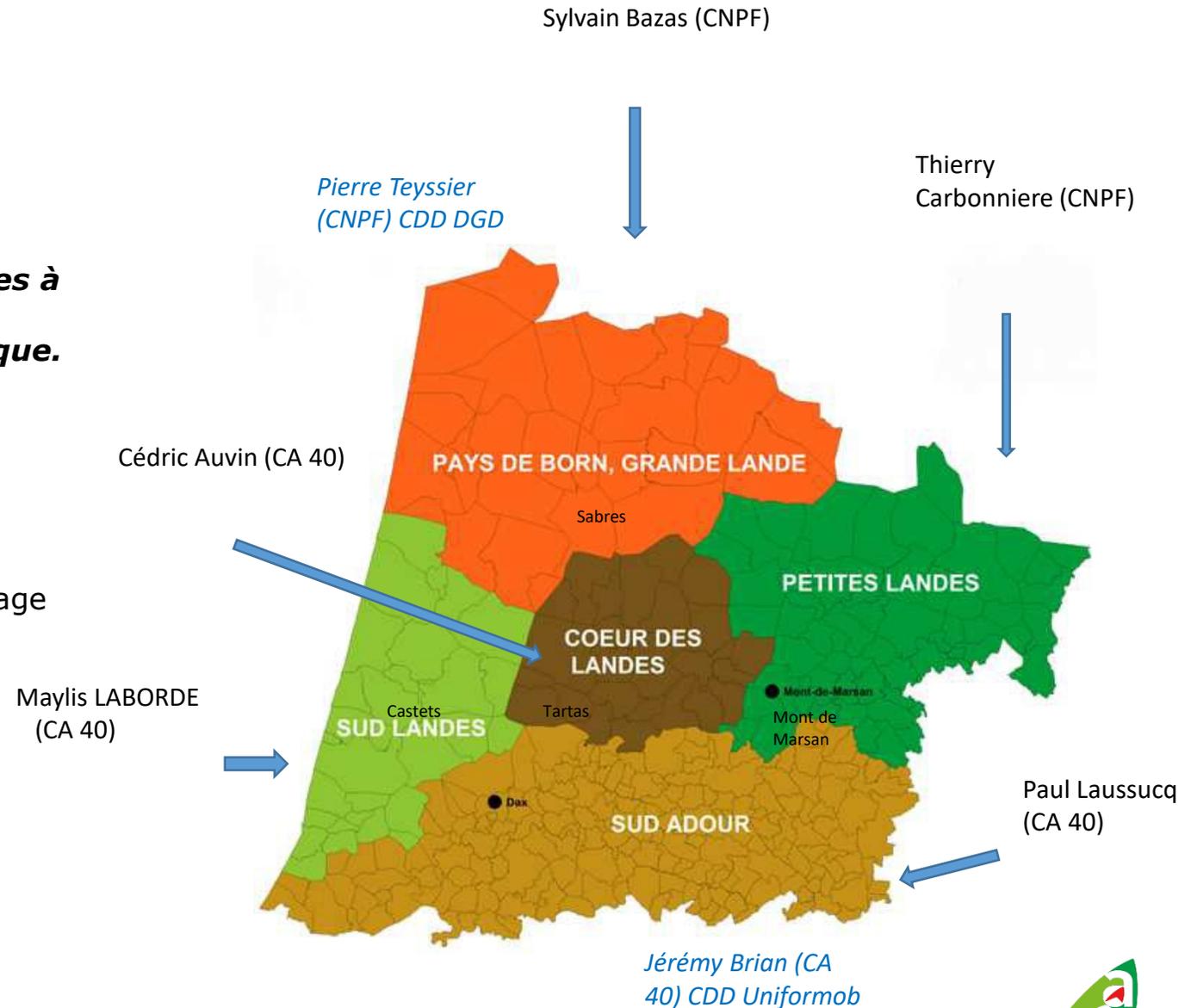
l'aide aux diagnostics sanitaires (Département Santé des Forêts, Réseau Européen)

la prise en compte de la problématique gibier (par le comptage des dégâts)

les questions forestières (charte forestière, documents d'objectifs Natura 2000....) en tant que relais locaux

des collectivités territoriales

Ils animent également les Groupements de Productivité Forestière (GPF).



ACCLENA

Label Bas Carbone



Le Label Bas Carbone

- Outil du **Ministère de la Transition Ecologique**
- Label mis en place **fin 2018**
- **5 Fondamentaux:**
 - **Unicité:** chaque crédit doit être unique
 - **Mesurabilité:** les méthodes doivent intégrer les calculs carbone
 - **Vérifiabilité:** audit indépendant
 - **Permanence:** durabilité des tonnes stockées
 - **Additionnalité:** climatique, financière et réglementaire
- Prise en compte des **enjeux environnementaux**





Méthodes forestières du LBC

- **Boisement** de terres agricoles ou friches en cours d'embroussaillage
- **Reconstitution de peuplements forestiers dégradés** ou « Reboisement » de peuplements ayant subi une attaque biotique (dépérissement, scolyte,...) ou abiotique (tempête, incendie)
- **Méthode conversion de taillis en futaie sur souches** ou « Balivage »

Méthodes en développement

- Sylviculture à couvert continu par **AFI/Prosilva/SFCDC**
- Plantation d'arbre en ville par **SFCDC**
- Amélioration de peuplements en impasse sylvicole par **Les Coopératives Forestières**
- Libre évolution forestière des forêts anciennes par la **Fédération des CEN**



Financements et engagements

- Jusqu'à 100% des 5 premières années de travaux:
 - Travail du sol préalable au boisement
 - Achats des plants, des protections et plantation
 - Entretien des parcelles pour éliminer la concurrence
- Engagements du propriétaire:
 - Maintien de l'état boisé pendant 30 ans
 - Document de Gestion Durable
 - Obligation de moyens ou de résultats à 5 ans





Bilan des feux de végétation (au 30/09/2023)

Une année « normale » au niveau des incendies

- Landes: 141 départs de feu pour une surface brûlée de 98 Ha
- Région: 1517 départs de feu pour une surface de 987 Ha



Convention d'utilisation des points d'eau agricoles

Rappel: Volonté de conforter l'approvisionnement en eau pour les pompiers et de formaliser/standardiser l'accès aux points d'eau agricoles.

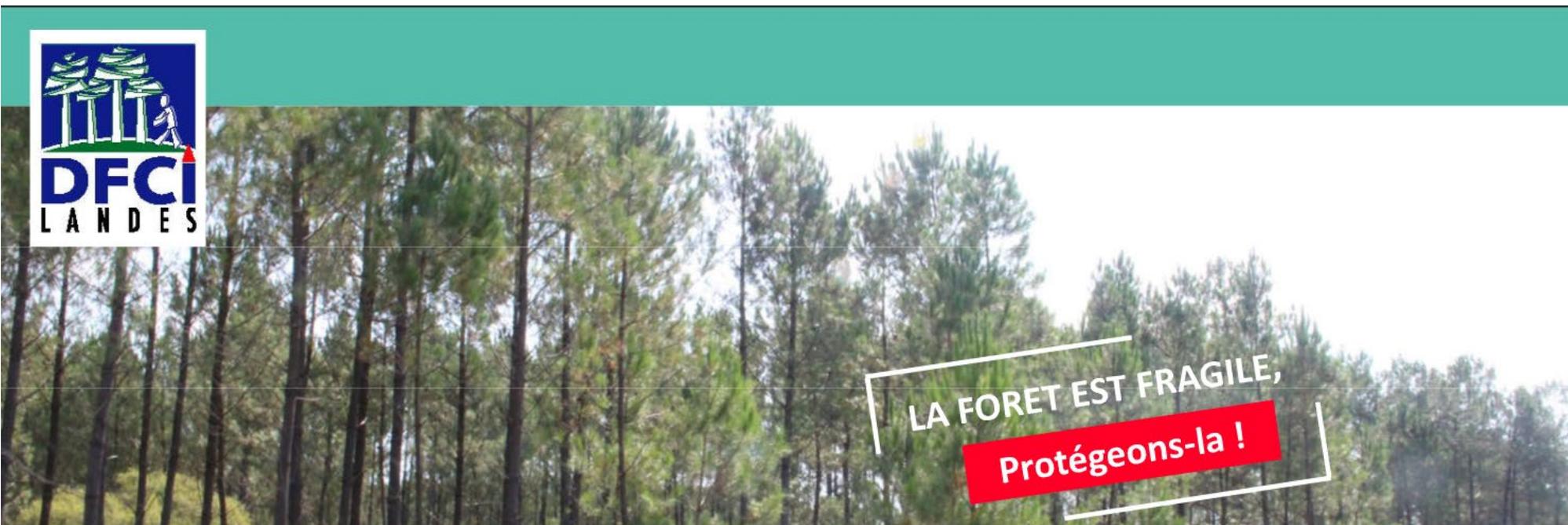
17 conventions reçues dont 16 envoyées à la signature au SDIS 40, concernant 9 exploitants répartis sur 6 communes.

Commune	Convention reçue le	Nombre de conventions reçues	Nb exploitants	Saisie le	Nb conventions envoyées au SDIS	Envoyé au SDIS le
Commensacq	28-juil	9	3	24-août	9	20-sept
Créon d'Armagnac	28-juil	3	2	24-août	3	20-sept
Meilhan	28-juil	2	1	27-sept	1	27-sept
Retjons	28-juil	1	1	28-juil	1	27-sept
Saint Gor	24-juil	1	1	02-août	1	03-août
Tosse	24-juil	1	1	02-août	1	03-août

12 conventions revenues signées du SDIS, intégration prochaine des points d'eau sur Cartogip



Activité du réseau DFCI





Importance de la coordination entre les différents partenaires, Mairie/SDIS/DFCI et des missions spécifiques de chacun.

Prévention=Aménagement

2023: 2,18M€ de travaux pour 29 dossiers

Prévention: Rôle des conseillers forestiers

Rappel, lors des visites conseils, des bonnes pratiques sylvicoles et de l'importance des débroussaillages réguliers

Remise d'une plaquette d'information





DSF Bilan sanitaire

→ Un réseau de 44 correspondants observateurs (CO) dont 8 pour le départements des Landes (CA 40 Paul Laussucq)

→ 648 suivis sanitaires réalisé dans les Landes (suivi plantation, réseau proessionnaire du Pin, surveillance du territoire, veille sanitaire)

→ Focus veille sanitaire:

Pourridiés racinaires restent très signalés sur le massif Landais (Fomès et Armillaire)

Scolytes dont le principal sur Pin Maritime est le Stenographe du Pin

- De nombreux foyers actifs en 2023 (zones incendiées 2022, piles de bois « oubliées », orage grêle....)
- Suivi spécifique par piègeage autour des zones incendiées de Gironde
- Vigilance au printemps 2024 car niveau de population important

Proessionnaire du Pin: une année 2023 marquée par une augmentation importante du niveau de défoliation

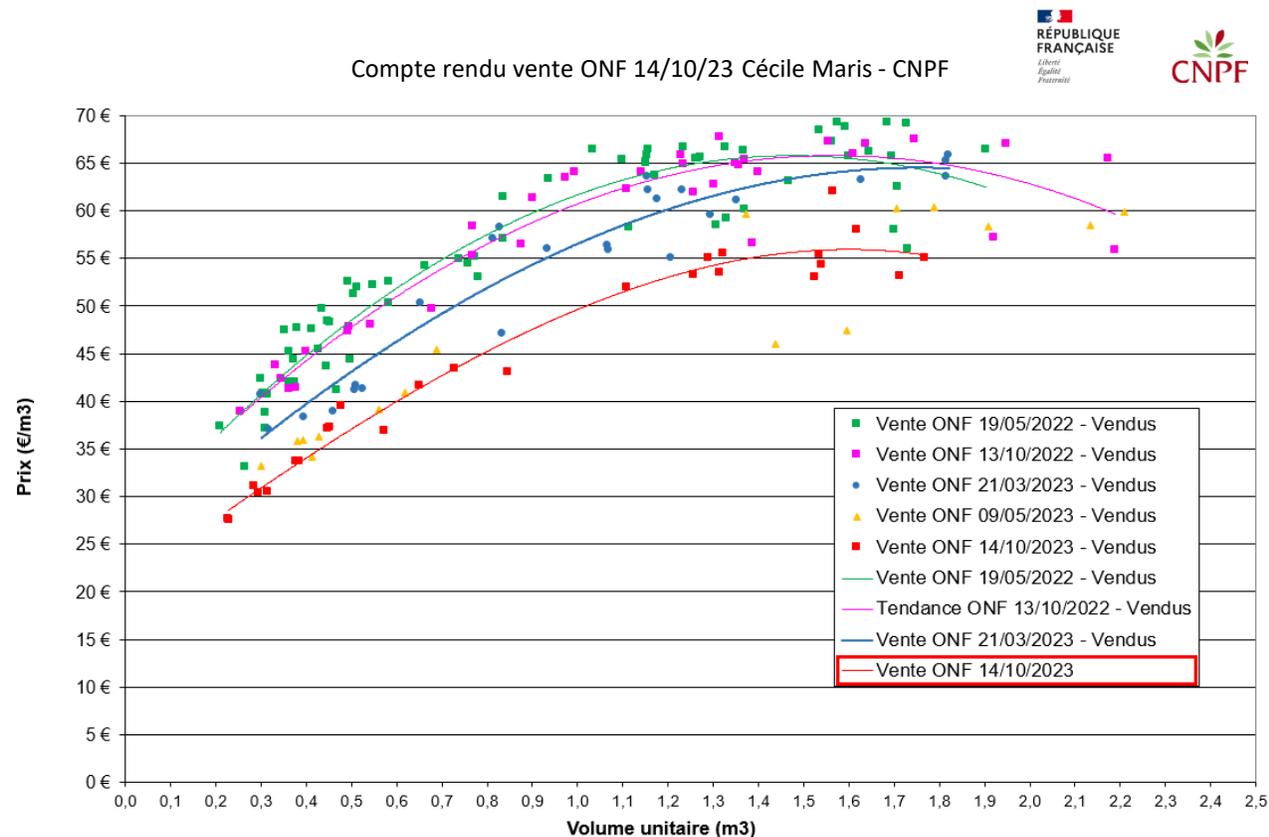
Plan de surveillance du Nématode du Pin: absent à ce jour du massif des Landes de Gascogne

Punaise réticulée du Chêne: un ravageur en forte progression sur les chênaies en 2023

Prix des Bois

- Pin Maritime /Massif des Landes de Gascogne (m3 sur pied)

Un marché en baisse avec des prix moyen de 50 à 55 €/M3 (gros bois)

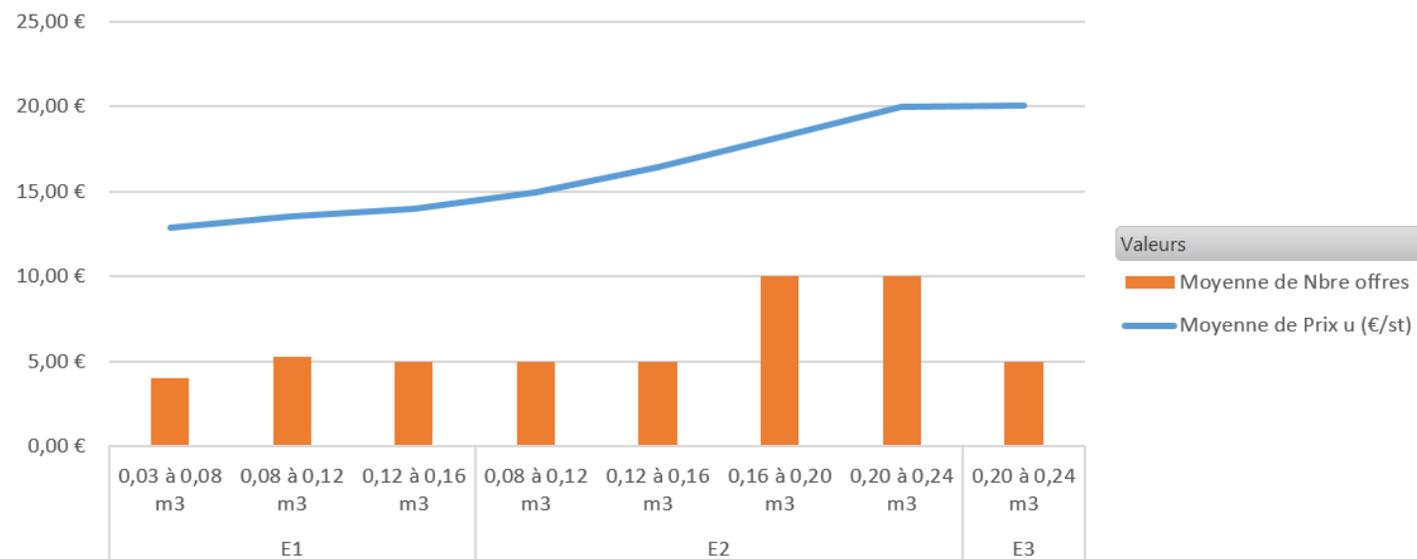




Prix des Bois

- Pin Maritime /Massif des Landes de Gascogne (m3 sur pied)

Compte rendu vente ONF 14/10/23 Cécile Maris - CNPF





Prix des Bois

- Hors Massif des Landes de Gascogne (m3 sur pied)

Essence	Qualité	Prix
Peuplier	Bois clair, homogène, bien élagué	60 à 80 €
	Non élagué	40 à 45 €
Chêne/Frêne	Sciage (selon qualité)	100 à 250 €
	Bois de chauffage	7 à 15 €/stère
Chêne Rouge		40 à 50€
Résineux	Sciage	40 à 50 €

Développement – Programme Uniformob

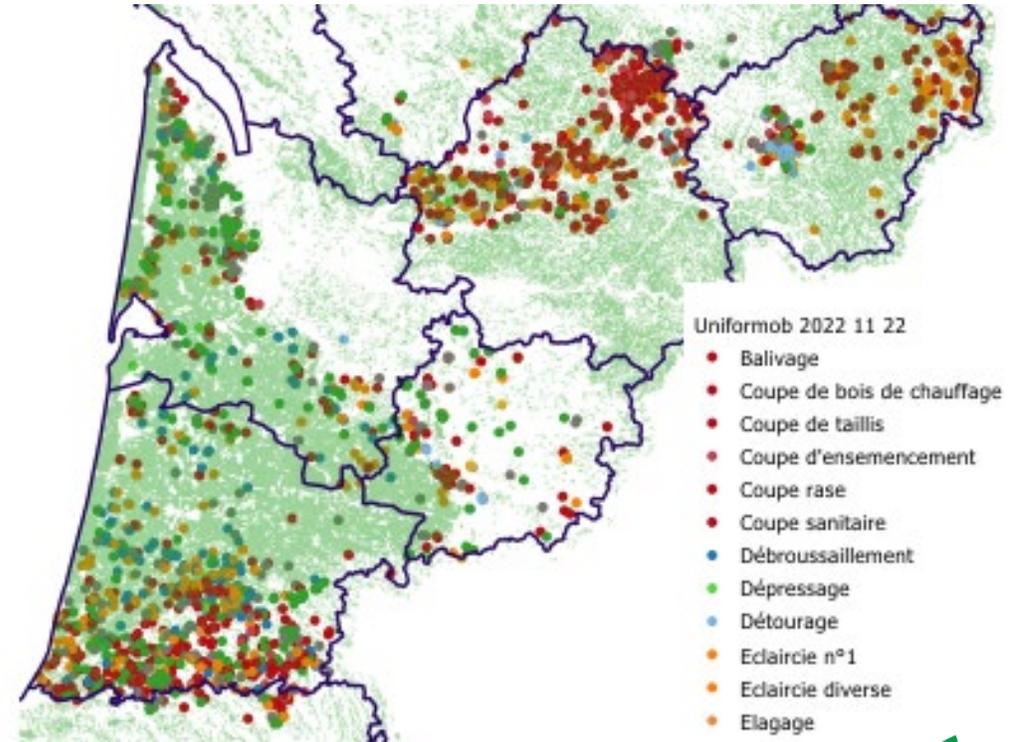
Continuité de l'action sur 2023/24 avec pour rappel 1 ETP de la Chambre d'agriculture des Landes sur cette action (Jérémy BRIAN)

Bilan au 17 Octobre 2023 : (MLDG + Dordogne + DPT47)

2 352 (+170) Diagnostics émis

7 468 ha (+ 752 ha) de diagnostiqués

302 243 m³ (+25 083 m³) potentiellement mobilisables



GIP ATGeRi



Développement – Programme Uniformob

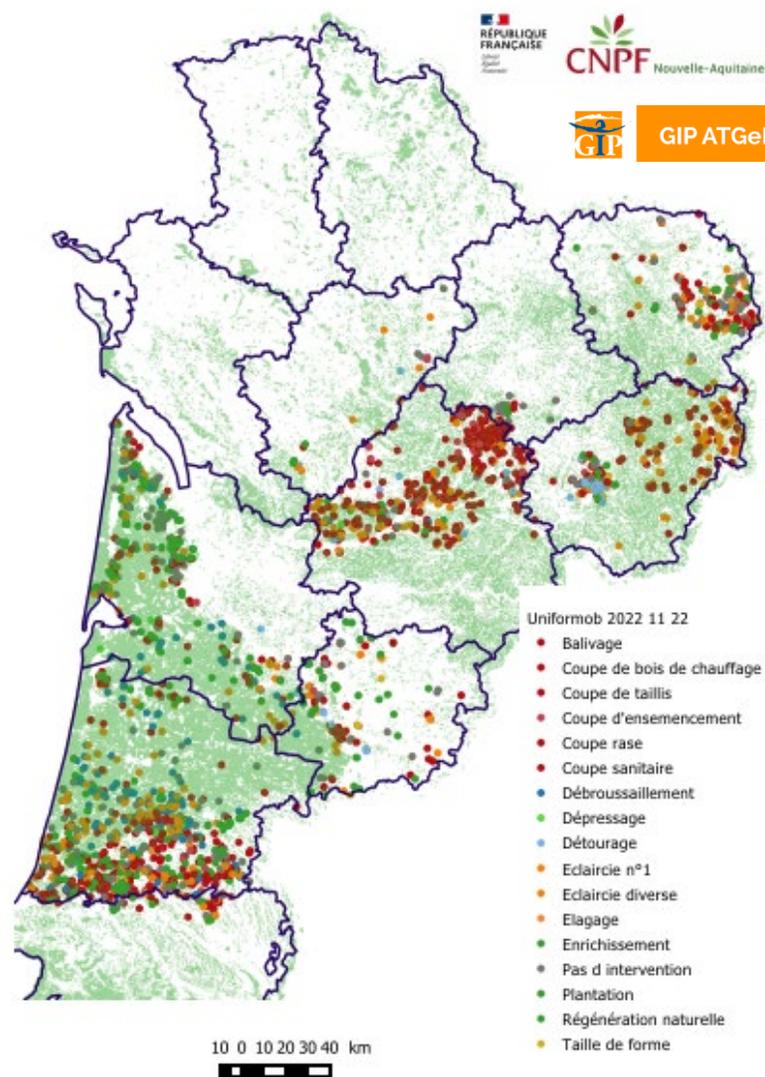
Une action déclinée au niveau Régional

Uniformob sur l'action 2018 à 2022 en Nouvelle Aquitaine :

3520 Diagnostics émis

9500 ha diagnostiqués

545 200 m³ bois mobilisables



Groupes de développement du Massif des Landes de Gascogne



- 2 Cetef (Cetef du massif des Landes et Cetef 64)
- 5 Groupements de Productivité Forestière (GPF) animés par les conseillers forestiers du Massif.
ex GPF Cœur des Landes en 2023: 2 réunion techniques de terrain, 1 journée de formation sur la fiscalité forestière, 1 visite d'usine)
- ASL: plusieurs ASL suivies et animées (ex: agrément récent du PSG concerté de l'ASL de Pouillon)



Rappel de vigilance

- Importance de continuer à réaliser les télé-signallements d'observation de dégâts de gibier sur les peuplements forestiers
- Evolution récente: Plateforme accessible directement par les propriétaires





Festival des Métiers du bois

La deuxième édition du festival des Métiers du Bois se tiendra en Septembre 2024 à Morcenx La Nouvelle.



Merci de votre attention